

**ALERTE**

**34 fédérations et associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion membres de la Commission lutte contre la pauvreté de l'UNIOPSS et des collectifs inter-associatifs locaux présents dans 8 régions (Uriopss)**

Paris, le 23 Novembre 2023

## Communiqué de presse

### Eradiquer la précarité énergétique pour une transition juste

*Dans le cadre de la Journée nationale contre la précarité énergétique du 23 novembre, le Collectif ALERTE publie son chapitre consacré au logement (premier numéro d'un rapport intitulé « Pour un contrat social de transition » qui se verra présenté à la présidente de l'Assemblée nationale le 20 décembre).*

Tout au long de ce rapport, nous donnons la parole à deux personnes concernés, membres du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE). Bastien est particulièrement concerné par la question. En effet, il est actuellement accompagné par SOLIHA Lot et Garonne pour les travaux de rénovation énergétique de son logement.

La transition écologique va avoir un fort impact social si elle n'est pas accompagnée. Aussi, il est impératif aujourd'hui de transformer profondément nos modes d'aménagement du territoire, de production et de consommation. La planification écologique qui va se mettre en place doit être l'occasion de veiller à ce que ces changements soient justes et solidaires.

**Le Collectif ALERTE porte des propositions d'urgence** pour agir sur le court terme et faire vite baisser la facture des plus précaires :

- En triplant le chèque énergie (le montant moyen de facture étant de 1 900 €).
- En mettant en place une tarification progressive de l'énergie (rendre les premiers kWh accessibles à tous).
- En mettant en place une aide énergie pérenne pour les associations du logement d'insertion (ce sont elles qui s'acquittent des factures d'énergie).
- En augmentant les prix de journées des structures de l'hébergement à hauteur des surcoûts réels qu'elles absorbent.

Cependant, ces solutions indispensables ne résoudront pas de manière structurelle les enjeux de précarité énergétique. C'est pourquoi le Collectif insiste sur des **mesures de long terme** à engager dès maintenant :

- Donner les moyens suffisants aux bailleurs sociaux de poursuivre leurs efforts pour rénover leurs parcs qui restent énergivores.
- Programmer en parallèle une construction ambitieuse de logements locatifs sociaux énergétiquement performants, notamment pour accueillir les ménages qui, à partir de 2025 (et de l'interdiction soutenue par les associations de location des passoires thermiques) auront besoin d'un logement abordable, économe en énergie et adapté pour tous.
- Assurer un reste à charge proche de zéro et un pré-financement pour les projets engagés par les propriétaires occupants modestes et très modestes.
- Soutenir la rénovation énergétique des structures collectives (CHU, résidences sociales, foyers jeunes travailleurs etc.).

Les associations réunies au sein du Collectif ALERTE attendent du gouvernement et des parlementaires qu'ils traduisent budgétairement dans le PLF en cours d'examen, et dans le Pacte des solidarités ces enjeux majeurs qui touchent à la fois la transition écologique et la lutte contre la pauvreté.

**Lien vers :**

- [Rapport intitulé « Pour un contrat social de transition »](#)
- [Synthèse du rapport](#)

**Contacts presse :**

**Uniopss/ALERTE** : Valérie Mercadal - 01 53 36 35 06 – [vmercadal@uniopss.asso.fr](mailto:vmercadal@uniopss.asso.fr)

**Uniopss/ALERTE** : Charlotte Penot – 01 53 36 35 09 – [cpenot@uniopss.asso.fr](mailto:cpenot@uniopss.asso.fr)